



FICHE DE PRET

☞ Matériel municipal

☞ Salle municipale

Association :

Nom et numéro de téléphone du responsable :

Manifestation :

Date :

Lieu :

Prêt de matériel :

Podium :

56 plaques de 1,20* 1,20

Nombre :

Chapiteau :

Nombre :

Chaises :

Nombre :

Tables

Nombre :

Merci de joindre le schéma d'organisation spatiale souhaitée.

Sono

Autres :

Horaires d'enlèvement et de retour du matériel aux ateliers municipaux

(route de Calmont)

• du lundi au jeudi :

8 h00 ou 11h30

14h00 ou 17h30

• le vendredi soir :

08 h00 ou 11h30

14h00 ou 16h30

Merci d'indiquer :

- la date, le jour et l'heure d'enlèvement du matériel :

- la date, le jour et l'heure de retour du matériel :

- le numéro de téléphone de la personne qui vient retirer le matériel :

Cautions matériel :

Chaises :

- 1- 50 → 100€
- 51-150 → 200€
- 151-300 → 300€

Tables :

- 1-14 → 150 €
- 15-30 → 300 €

Podium : 300€

Chapiteaux : 500 € chacun

Sono : 500 €

La mairie se réserve le droit en cas de manifestations municipales imprévues de disposer prioritairement du matériel.

Prêt de salles :

- Halle
- Maison des associations
- Salle de gym
- Cuisine maison des associations

Merci d'indiquer :

- l'intitulé de la manifestation :
- la date, le jour et l'heure de début et fin de réservation de salle :

Pièces à joindre impérativement pour le prêt des salles :

- ★Attestation d'assurance
- ★Récépissé de déclaration de l'association
- ★Caution de 150 euros (pour chaque salle)
- ★Caution de 150 euros (cuisine de la maison des associations)

Attention cette fiche doit être déposée en mairie minimum 1 mois avant la date de la manifestation.

La mairie confirmera sous 8 jours la disponibilité du matériel et / ou de la salle par retour de courrier ou de mail

Le chèque de caution est à mettre à l'ordre du trésor public